

Initiatives ministérielles

ment à tous les avis qu'il a reçus de l'opposition, contrairement aux vœux exprimés de millions de Canadiens qui ont envoyé des pétitions à la Chambre, contrairement aux vœux de millions de Canadiens qui ont exprimé leur point de vue lors de sondages que le gouvernement a faits lui-même ou que divers organismes ont réalisés pour lui. La taxe a été condamnée presque unanimement par les Canadiens. Elle a fait augmenter le taux d'inflation.

• (2110)

Le gouvernement dit à ses fonctionnaires les moins bien payés qu'il leur consent zéro, alors que l'inflation est de six. Le taux d'inflation visé pour l'an prochain—et que l'on me corrige si je fais erreur, mais je crois que c'est ce qu'a annoncé le ministre des Finances—, sera de 2 ou 3 p. 100. En fait, ce devait être 2,5 p. 100 d'ici la fin de l'année, si je ne m'abuse.

Si nous réalisons cet objectif et que ces gens obtiennent 3 p. 100 l'an prochain, ils n'amélioreront guère leur sort étant donné les pressions inflationnistes. Mais, cette année, ils ont droit à zéro et l'inflation est de six. C'est l'équivalent d'une baisse de 6 p. 100, non? Ils vont rapporter chez eux 6 p. 100 de moins.

Les Canadiens ont tendance à l'oublier. Pour les fonctionnaires, une augmentation de zéro p. 100 va faire une différence dans leur revenu net. Pourquoi? À cause des taxes cachées que le gouvernement leur impose. Le gouvernement a augmenté d'un tiers les cotisations d'assurance-chômage. Il a en outre désindexé les exemptions personnelles aux fins de l'impôt sur le revenu. Ainsi se trouve imposée une vilaine petite taxe cachée à toutes ces personnes qui reçoivent zéro pour cent d'augmentation.

Les autres Canadiens n'ont pas 0 p. 100 d'augmentation. En fait, très peu de Canadiens ne recevront aucune augmentation. Le gouvernement s'en prend de façon injuste à ses travailleurs les moins bien rémunérés, et il le sait.

Une voix: Que faites-vous de ceux qui ont perdu leur emploi?

M. Milliken: Le député demande ce que je fais de ceux qui ont perdu leur emploi. C'est son gouvernement qui a mis à pied 15 000 travailleurs. Si je faisais partie d'un gouvernement qui a mis à pied 15 000 travailleurs, j'aurais honte. Ces mises à pied n'ont même pas fait baisser le déficit. Il dépasse encore les 30 milliards de dollars. Le député devrait avoir honte du bilan de son gouvernement. Il devrait se repentir au lieu d'être là à crier pendant un discours sensé.

Une voix: Vous ne croyez pas cela.

M. Milliken: Oui, je le crois. J'aurais honte d'un tel bilan, alors le député devrait avoir honte aussi.

Comment le gouvernement peut-il prétendre que c'est juste? En 1983-1984, la fonction publique du Canada comptait 258 000 années-personnes. En 1990-1991, elle n'en comptait plus que 221 000, une réduction de 37 000 années-personnes. Les députés ont l'audace d'applaudir, mais ils savent que la plupart de ces emplois ont simplement été donnés, à contrat, à d'autres agences. Nous savons qui empêche la différence. Ce sont les copains riches des conservateurs qui obtiennent tous ces contrats par l'intermédiaire du ministère des Approvisionnements et Services.

Ils ont mis sur pied leurs propres agences d'emploi. Ils envoient leurs employés travailler pour le gouvernement à 5 \$ l'heure et empochent la différence, car cela n'a pas réduit les frais de fonctionnement du gouvernement du Canada, et le gouvernement n'a jamais fourni de preuve montrant que cette mesure lui avait permis d'économiser de l'argent.

Pourtant, le gouvernement dit que la fonction publique, ayant subi toutes ces réductions, doit payer encore. Elle doit payer en acceptant 0 p. 100 d'augmentation durant le présent exercice et, comme je l'ai dit, cette mesure arrive au pire moment possible et s'applique seulement aux employés les moins bien rémunérés. Les autres seront mis à contribution l'an prochain, lorsque le taux d'inflation sera de 3 p. 100, si les prévisions du ministre sont justes, ce qui est rarement le cas. Ils obtiendront alors une augmentation de 3 p. 100 qui leur permettra de vivre très bien, merci.

Il y a un autre aspect regrettable à toute cette affaire. Pendant 25 ans, le gouvernement canadien a entretenu d'excellentes relations de travail avec sa fonction publique. Bien sûr, il y a eu des désaccords et des lois de retour au travail. Mais jamais les employés n'ont été forcés de rentrer au travail sans avoir rien obtenu. C'est ce que leur impose ce projet de loi.

Les lois ont toujours prévu qu'un arbitre indépendant, un médiateur ou un conciliateur serait nommé pour déterminer ce qui constituait un règlement équitable entre le gouvernement et ses fonctionnaires. Cette fois, le gouvernement dit: «Nous savons ce qui est équitable. Une augmentation de 0 p. 100 est équitable pour vous. Voilà ce que vous allez obtenir et ce qui est prévu dans le projet de loi.» Ce n'est pas équitable. C'est inéquitable. C'est très injuste.